

COMMUNE DE ROUSSIEUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération N° DEL 3-02062023

2023 – 012

Séance du 2 juin 2023

Date de convocation : 22/05/2023

L'an deux mille vingt trois, le 2 juin à 20 heures 00 les membres du conseil municipal régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur GIREN Didier.

Etaient présents : Mmes et MM., VOLLE Christiane, ROVIRA Carine, GIREN Didier, ROBERT Didier

Etaient excusés : MM. STERN André, BONNEVIE-CHEVRONNAY Sébastien, MILLOT Lukas

Objet : Espace mairie et logement communal

Monsieur le Maire expose aux membres de l'assemblée qu'il serait bien d'envisager de réaménager la mairie et le logement communal.

Il présente les devis des cabinets d'architecture consultés pour cette opération et demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après avoir délibéré et voté à l'unanimité

- APPROUVE le devis de A GRAP d'un montant de 3150,00 € HT

- DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer toute pièce nécessaire à ce dossier.

Fait et délibéré à ROUSSIEUX

Le 2 juin 2023

Le Maire,